CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78025** **VALABLE JUSQU'AU** **24/04/2027**

ÉDITÉ LE 25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 2008 B 00253

Siret : 502 061 971 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7159133

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP K51297K1254000

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP K51297K1254000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : MAB SUD-OUEST

5 AVENUE ANTOINE BECQUEREL
33600 PESSAC

Téléphone : 05 56 75 52 63 **Fax :** 05 56 75 52 94

Portable : 06 18 08 27 37

Responsabilité légale :
DE OLIVEIRA GUERRA MANUEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : secretariat@mab-so.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 432 923 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	20	29/01/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	11	20/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 08:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.